

Motion Laboratoire de Météorologie Dynamique

Nous, personnels du Laboratoire de Météorologie Dynamique (LMD), nous opposons vigoureusement à la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) dans sa version actuelle.

La prise de position du LMD est dans la continuité du mouvement massif d'opposition initié l'hiver dernier dans de nombreux laboratoires, universités et sociétés savantes, brutalement interrompu par la période de confinement. Le gouvernement, malgré sa promesse d'interrompre les réformes pendant cette période, a poursuivi l'élaboration de la LPPR et la présentera en conseil des ministres le 8 juillet, mettant la communauté devant le fait accompli. Ce passage en force témoigne de l'empressement du gouvernement à faire passer cette loi très impopulaire dans les rangs des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Cette loi a été faite sans aucune concertation avec les personnels et étudiants, d'une part, et a été désavouée lors de sa présentation au comité technique de l'ESR (CT-MESR) ainsi qu'au Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).

La LPPR entérine un peu plus la dérégulation de l'ESR, déjà bien engagée depuis la loi Liberté et Responsabilités des Universités (LRU), en 2009, jusqu'à la loi Orientation Réussite des Etudiants (ORE), adoptée en 2018. Hormis la revalorisation de près de 300 € de la bourse doctorale, à laquelle nous souscrivons pleinement, nous rejetons ce projet qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique de libéralisation et de concurrence qui s'est largement répandue dans les services publics pendant cette dernière décennie.

Côté recherche, elle introduit le « Contrat à Durée Indéterminée de Mission », véritable travestissement du CDI en un sous-CDD, dans la mesure où sa durée est inconnue au moment de sa signature, qu'elle ne peut excéder la durée du projet qui finance ce contrat, et que ce contrat permet des "conditions de rupture particulièrement souples" (extrait de l'avis du CESE, Page 19, Alinéa 4). Côté enseignement, elle introduit à bas bruit la logique du « Tenure Track » à l'anglo-saxonne, qui retardera encore davantage l'âge de la titularisation des Enseignants-Chercheurs, directement au grade de Professeur. Cet allongement de la période de précarité et ce mode de recrutement signe la disparition programmée des Chargés de Recherche CNRS et des Maître de Conférence des Universités. Qui plus est, le nombre d'emplois envisagés à l'horizon de 10 ans (15000 emplois contractuels pour 5200 emplois permanents) démontre une volonté d'accroître la précarité dans l'ESR, dont déjà 35 % des personnels sont précaires aujourd'hui. Cette loi compromet encore davantage l'avenir de milliers de jeunes technicien(ne)s, administratif(ve)s, ingénieur(e)s, chercheurs et enseignants-chercheurs, dont la titularisation représente la seule politique à même de garantir une recherche attractive et de qualité sur le long terme, de l'avis partagé des personnels et du CESE.

En terme de moyens, la LPPR est largement en-deçà des attentes de la communauté, qui souffre d'un manque chronique de personnels et d'une pénurie de financements pérennes. Les 10% annoncés de hausse des crédits de base sont loin de couvrir le retard accumulé en terme de moyens matériels et de recrutements. Très loin aussi de compenser la stagnation du point d'indice subie par les fonctionnaires de l'ESR depuis près d'une quinzaine d'années. La LPPR accroît le pouvoir de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), une agence gouvernementale dont le «

Pilotage de la Recherche » a déjà largement été critiqué par la communauté, notamment pour son manque de transparence et la menace qu'elle fait peser sur la fertilité à long terme de la recherche publique, par l'octroi préférentiel de crédits sur projets en lieu et place de crédits récurrents. Cette recherche sur projet, si elle est un complément nécessaire à la recherche au long cours, ne peut exister sans elle, et ne doit donc pas s'y substituer.

Enfin d'un point de vue plus thématique, en tant que membres d'un laboratoire à la pointe de la recherche sur le changement climatique, nous reprochons l'absence d'ambition environnementale dans le cadre de cette loi et plaçons pour une conduite de la recherche plus consciente de son propre impact environnemental.

Le LMD est un Laboratoire créé il y a plus de 50 ans dont le rayonnement international n'est plus à prouver. Il a fondé sa réputation sur le travail de longue haleine des nombreux personnels et étudiants (doctorant(e)s et stagiaires) qui s'y sont succédé. La recherche qui y est menée, quoique majoritairement « fondamentale », n'en reste pas moins connectée à la société par l'implication forte du laboratoire dans la diffusion des savoirs dans et hors les murs de l'Université. Par cette motion, le LMD exprime donc collectivement son désaccord vis-à-vis de la LPPR, perçue comme une entrave à sa mission de service public, et affiche publiquement sa solidarité vis-à-vis des autres laboratoires de recherche déjà engagés dans la lutte contre la LPPR.

58 signataires sur les 189 personnels du LMD :

Armante Raymond, IR, Equipe ABCt, Titulaire
Bierjon Antoine, IR, CNRS, équipe Planeto, CDD
Bony Sandrine, DR CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Chepfer Hélène, PR SU, équipe DPAO, Titulaire
Cheruy Frederique, CR, CNRS, Responsable équipe EMC3, Titulaire
Clerc Corentin, Doctorant, ENS, équipe DPAO
Corcos Milena, Doctorante, Ecole Polytechnique, équipe DPAO
Cugnet David, IR, CNRS, équipe DPAO, Titulaire
Delavois Antony, IR, CNRS, équipe Planeto, CDD
Dorey Narimane, Post-Doc, ENS, équipe DPAO
Dufresne Jean-Louis, DR CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Dupont Jean-Charles, Phy-Adj, équipe SIRTA
Fairhead Laurent, IR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Fildier Benjamin, Postdoctorant, ENS, équipe DPAO
Forget François, DR CNRS, équipe planeto, Titulaire.
Genthon Christophe, DR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Giannini Alessandra, CDD, CNRS, équipe DPAO
Gibert Fabien, CR, CNRS, équipe ABC(t), Titulaire
Goulas Yves, IRHC, CNRS, équipe ABC(t), Titulaire
Grandpeix Jean-Yves, retraité CNRS, équipe EMC3, bénévole
Guerlet Sandrine, CR, CNRS, équipe Planéto, Titulaire
Guez, Lionel, IR, CNRS, équipe DPAO, Titulaire
Hmimina Gabriel, Post-Doc, Ecole Polytechnique, équipe ABC(t)
Hourdin Frédéric, DR CNRS, équipe EMC3, Titulaire

Jézéquel Aglaé, IPEF, équipe DPAO, Titulaire
Journé Venance, CR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Lapeyre Guillaume, DR, CNRS, Responsable équipe DPAO, Titulaire
Lebonnois Sébastien, DR, CNRS, Responsable équipe Planeto, Titulaire
Lebrun Raphaël, Doctorant, CNRS, équipe EMC3
Lefebvre Marie-Pierre, Ingénieur Météo mise à disposition au LMD jusqu'en 2018
Madeleine Jean-Baptiste, MCF Sorbonne Université, équipe EMC3, Titulaire
Mailler Sylvain, IPEF, Responsable équipe InTRo, Titulaire
Millour Ehouarn, IR CNRS, équipe Planéto, Titulaire
Mostefaoui Mounia, doctorante, Sorbonne Université, équipe DPAO
Moya Ismael, DR émérite, LMD, CNRS, Ecole Polytechnique
Musat Ionela, IR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Nguyen Sébastien, CDD IR CNRS, équipe EMC3
Picon Laurence, Pr SU, équipe EMC3
Riboldi Jacopo, CDD CNRS, équipe DPAO
Risi Camille, CR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Rochetin Nicolas, MCF ENS, équipe DPAO, Titulaire
Rysman Jean-François, Post-Doc, École Polytechnique, équipe DPAO
Saint-Lu Marion, Post-Doc, CNES, équipe EMC3
Sima Adriana, IR, CNRS, équipe EMC3, Titulaire
Soufflet Clément, Doctorant, ENS, équipe DPAO
Speich Sabrina, PR, ENS, équipe DPAO, Titulaire
Spiga Aymeric, MCF Sorbonne Université, équipe Planéto, Titulaire
Szantai Andre, IR, CNRS, Ecole Polytechnique, équipes Planéto et SIRTa, Titulaire
Talagrand Olivier, DR honoraire, équipe DPAO
Tantet Alexis, Post-Doc, École Polytechnique, équipe InTRo
Teissèdre Cécile, IR Ecole Polytechnique, équipe DPAO, Titulaire
Tellier Yoann, Doctorant, Ecole Polytechnique, équipe ABC(t)
Touzé-Peiffer Ludovic, Doctorant, Sorbonne Université, équipe EMC3
Tran Ha, DR CNRS, équipe ABC(t), Titulaire
Valari Myrto, Physicienne Adjointe, CNAP, équipe InTro
Vial Jessica, Post-Doc, CNRS, équipe EMC3
Vogel Raphaela, Post-Doc, CNRS, équipe EMC3